



Institut Supérieur de Management des Organisations
Master 1 DD/RSE
Mme Sokhna Dia DIAW

PRINCIPES ET ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Sujet de devoir : En vous basant sur les instruments internationaux suivants : la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques de 1992,- le Protocole de Kyoto de 1997- et l'Accord de Paris de 2015, Présentez un document composé de : L'historique des engagements internationaux pour lutter contre le réchauffement climatique, - La présentation de la situation actuelle (voir Rapport GIEC), La proposition de solutions pour obtenir de meilleurs résultats

Mme Sokhna DIA DIAW Master 1 DD/RSE ISMO
sokhnadia2@gmail.com
[Adresse de messagerie]

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| I. CONTEXTE | 2 |
| II. L'HISTORIQUE DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX POUR LUTTER CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE,..... | 3 |
| 2.1. CONFERENCE DE STOCKHOLM..... | 3 |
| 2.2. CONFERENCE DE RIO 1992 | 4 |
| 2.3. CONFERENCE DE KYOTO 1997 | 5 |
| 2.4. CONFERENCE DES PARTIES (COP 21) 2015 | 7 |
| 2.5. SITUATION ACTUELLE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 8 |
| III. SOLUTIONS POUR OBTENIR DE MEILLEURS RESULTATS..... | 9 |
| 3.1 LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX..... | 9 |
| 3.2 LES INSTRUMENTS NATIONAUX :..... | 9 |
| 3.3 LES MECANISMES DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. | 9 |
| CONCLUSION | 10 |
| ANNEXE : LISTE DES ABREVIATIONS | 11 |

I. Contexte

Dans l'histoire de l'humanité, l'aspiration au développement social, économique implique des mutations, des changements et des choix sociopolitiques. Les objectifs d'un tel progrès répondent souvent à un besoin d'amélioration d'une situation pour la rendre plus satisfaisante. Ainsi, dans sa quête de nouveaux territoires et d'un mieux-être, l'homme a exercé de manière démesurée une forte pression sur l'écosystème. Cette exploitation irrationnelle des ressources naturelles et la course effrénée vers le développement industriel avec de fortes émissions des gaz à effets de serre ont eu comme conséquence majeure le réchauffement climatique. Ce phénomène est défini comme *« un phénomène global de transformation du climat caractérisé par une augmentation générale des températures moyennes (notamment liée aux activités humaines), et qui modifie durablement les équilibres météorologiques et les écosystèmes. Lorsque l'on en parle aujourd'hui, il s'agit du phénomène d'augmentation des températures qui se produit sur Terre depuis 100 à 150 ans » (conférence de Stockholm 1972).*

Déjà en 1827 Joseph Fourier, avait alerté sur la rétention dans l'atmosphère des radiations solaires qu'il qualifia « d'effet de serre ». Plus tard il sera démontré par d'autres scientifiques que ce phénomène est la conséquence d'un rejet important de CO₂ dans l'atmosphère résultant des activités industrielles et de l'action de l'homme sur la nature. En effet, la forte consommation de charbon implique une émission de CO₂ qui détruit la couche d'ozone et les conséquences sont ressenties à l'échelle planétaire.

En 1967, Mc Namara prédit un changement climatique planétaire de +2,5°C avant la fin du siècle si l'humanité ne fait rien pour atténuer les effets de ses activités économiques et industrielles sur l'environnement. Dés-lors, il était urgent de trouver des mesures d'adaptation, de régulation et d'atténuation de ces effets, car « les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

En 1968, le club de Rome (groupe de réflexion) sort une publication appelée « les limites de la croissance ». A travers ce document, les experts démontrent que la forte croissance économique et démographique implique une surconsommation des ressources naturelles non renouvelables et des niveaux de pollution critiques de notre environnement. Ainsi, pour assurer sa survie et éviter un déclin économique l'humanité devra s'orienter vers un « développement écologiquement soutenable ».

II. L'historique des engagements internationaux pour lutter contre le réchauffement climatique,

2.1. Conférence de Stockholm

En 1972, la première conférence des Nations Unies sur l'environnement fut organisée à Stockholm avec comme outils de plaidoyer le rapport du biologiste René Dubois et de l'économiste Barbara Ward « nous n'avons qu'une seule terre », demandant à toutes les nations et particulièrement aux pays développés de prendre des engagements pour la sauvegarde et la protection de l'environnement.

Le rapport de cette rencontre pose la nécessité pour l'humanité de revoir sa relation avec l'écosystème et de changer de paradigme en ces termes « *L'homme doit constamment faire le point de son expérience et continuer à découvrir, à inventer, à créer et à avancer. Aujourd'hui, ce pouvoir qu'a l'homme de transformer le milieu dans lequel il vit, s'il est utilisé avec discernement, peut apporter à tous les peuples les bienfaits du développement et la possibilité d'améliorer la qualité de la vie. Utilisé abusivement ou inconsidérément, ce même pouvoir peut causer un mal incalculable aux êtres humains et à l'environnement. Les exemples de dommages, de destruction et de dévastation provoqués par l'homme se multiplient sous nos yeux en de nombreuses régions du globe : on constate des niveaux dangereux de pollution de l'eau, de l'air, de la terre et des êtres vivants ; des perturbations profondes et regrettables de l'équilibre écologique de la biosphère ; la destruction et l'épuisement de ressources irremplaçables ; enfin de graves et dangereuses déficiences sur la santé physique, mentale et sociale de l'homme, dans l'environnement qu'il crée, et en particulier dans son milieu de vie et de travail* ».

❖ *Les conclusions de ce premier « sommet de la terre » :*

- La signature par les pays développés d'une déclaration contenant vingt (26) principes,
- L'élaboration d'un plan d'action avec trois axes :
 - Le Programme mondial d'évaluation environnementale (plan de surveillance) ;
 - Les activités de gestion environnementale ;
 - Les mesures internationales à l'appui des activités d'évaluation et de gestion menées aux niveaux national et international
- La formulation de recommandations dont celle de « mettre en place des stations pour surveiller les tendances à long terme des composants et des propriétés atmosphériques,

qui pourraient causer des phénomènes météorologiques, notamment des changements climatiques ».

- La création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ;

Le sommet de Stockholm bien qu'étant une étape majeure dans la lutte contre le changement climatique, était plus orienté sur la gestion des ressources en eau, les ressources d'énergie renouvelable, la désertification, les forêts, la mise en place d'un cadre juridique en matière d'environnement. D'autres rencontres vont suivre afin de mieux affiner les stratégies, et les conventions pour une meilleure harmonisation de la lutte. Cependant, il était nécessaire que les décisions qui seront prises soient éclairées par des données scientifiques.

Après 1972 des étapes importantes dans la lutte contre le changement climatique que nous allons énumérer vont suivre avec des engagements internationaux suivant :

- 1987 la commission des Nations Unies pour l'environnement et le Développement publie le rapport de Brundtland pour préparer la conférence de Rio
- 1988 : création du GIEC (Groupe Intergouvernemental des experts en changement climatique)
- 1990 : publication de son premier rapport sur le climat avec les constats ci-après :

Nos calculs montrent avec certitude que : « le CO₂ est responsable de plus de la moitié de l'augmentation de l'effet de serre terrestre ; stabiliser les concentrations des gaz à longue durée de vie à leurs niveaux actuels nécessiterait une réduction de plus de 60% des activités humaines émettrices de ces gaz... »

« Sur la base de nos modèles actuels, nous prévoyons : dans le scénario « business as usual », une augmentation de 0,3 °C par décennie de la température moyenne mondiale au cours du XXI^e siècle (avec une marge d'incertitude de 0,2 à 0,5 °C par décennie) ; l'augmentation de la température moyenne mondiale est de l'ordre de 0,2 °C à 0,1 °C par décennie. »

« Le taux d'élévation moyen du niveau de la mer est de l'ordre de 6 cm par décennie au cours du prochain siècle (avec une marge d'incertitude de 3 à 10 cm par décennie. L'augmentation prévue est d'environ 20 cm ... d'ici 2030 et de 65 cm d'ici à la fin du siècle. »

2.2. Conférence de RIO 1992

Le rapport de Brundtland servira de document de base pour animer et orienter les travaux durant le deuxième sommet de la terre à RIO. Pour la première fois on donne un contenu au concept de développement durable qui sera considéré comme un objectif atteignable. Lors de cette

rencontre des engagements historiques sur la protection de l'environnement et la lutte contre changement climatique seront pris. Il s'agit de :

❖ ***Les Conclusions de RIO 1992***

- ***La déclaration de Rio avec ses 27 principes qui serviront de lignes directrices pour élaborer les politiques dans tous les secteurs.***
- ***L'agenda 21 qui sera décliné par chaque pays en stratégie nationale de développement durable et en Agenda 21 local pour les collectivités locales.***
- ***La convention sur la diversité biologique***
- ***La Déclaration sur la gestion des forêts***
- ***La convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) signée par 196 États.***

La CCNUCC est le premier traité international sur la question ; elle est entrée en vigueur deux ans après Rio en 1994. Elle matérialise l'engagement des pays développés par solidarité avec les pays du tiers-monde de soutenir les stratégies de lutte contre la pollution et surtout de réduire considérablement leurs émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine. C'est ce que résume son objectif ultime qui est de « *stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse (induite par l'homme) du système climatique* ». Cependant, *"un tel niveau devrait être atteint dans un délai suffisant pour permettre aux écosystèmes de s'adapter naturellement au changement climatique, pour garantir que la production alimentaire ne soit pas menacée et pour permettre au développement économique de se poursuivre de manière durable"*.

La conférence des parties (COP) mettra en place le Fonds pour l'Environnement Mondial chargé de financer la lutte et de soutenir les pays en développement.

2.3. Conférence de Kyoto 1997

En 1997, cinq ans après RIO, la troisième Conférence des Parties est organisée à Kyoto. Le bilan sur la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique fait par le GIEC montre que le réchauffement climatique est encore plus inquiétant. Dès lors, d'autres mesures plus contraignantes dans la mise en œuvre des stratégies sont prises. Il s'agit de la convention de Kyoto qui sera un instrument additionnel à celui de RIO. Les décisions ou obligations phares sont :

- Les trente-huit (38) pays les plus développés en 1990 doivent réduire leurs émissions de GES de 5,2% entre 2008 et 2012 par rapport aux niveaux de 1990. Il s'agit des 25 pays de l'UE (objectif de -8%), ainsi que l'Australie, la Bulgarie (-8%), le Canada (-6%), la Croatie (-5%), les États-Unis (-7%), l'Islande, le Japon (-6%), le Liechtenstein, Monaco (-8%), la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Pologne (-6%), la Roumanie (-8%), la Russie, la Suisse (-8%), l'Ukraine.
- Les gaz à effets de serre concernés sont : le dioxyde de carbone (**CO₂**), le méthane (**C**), le protoxyde d'azote (**NO₂**), les gaz fluorés (**HFC**, **PFC**, **SF₆**). En 2013, un 7e gaz a été ajouté à cette liste, le trifluorure d'azote (**NF₃**).

Des mécanismes de flexibilité ont été retenus pour faciliter le respect des engagements aux 35 pays. Il s'agit :

- De l'échange d'Unités de quantités attribuées (**UQA**) de pollution en **CO₂**. (**quotas**) qui permet **aux** grandes puissances d'acheter des **unités de quantités attribuées** à d'autres pays qui n'ont pas épuisé leurs quotas. Ceci leur permet de renforcer leur quota de **CO₂**. Ce mécanisme est à l'origine de la création de la bourse du carbone
- Du Mécanisme de Développement Propre (**MDP**) faisant le transfert de technologies pour la production d'énergies propre vers les pays en voie de développement. Nord sud mécanisme d'adaptation
- Du mécanisme de Mise en Œuvre Conjointe (**MOC**). Projet d'atténuation pays du nord

Cependant, il a fallu huit (ans) de négociation pour que le protocole soit ratifié par 196 parties (195 États et l'Union Européenne) avant d'entrer en vigueur. En dehors des États-Unis qui n'ont pas ratifié le protocole, les pays industrialisés ont fait montre d'une bonne volonté d'honorer leurs engagements de réduction des émissions de GES. Ainsi, l'objectif de -5% a été largement dépassé pour atteindre -22,6%.

Après Kyoto, plusieurs conférences ont été organisées sans beaucoup d'évolution dans les engagements et décisions. Il faudra attendre 2015 lors de la conférence de Paris appelée **COP 21** pour avoir de nouvelles orientations significatives dans la lutte contre le changement climatique.

2.4. Conférence des Parties (COP 21) 2015

Du 30 novembre au 12 décembre 2015 s'est tenue à Paris avec les parties de la CCNUCC la **21^{ème} conférence** sur le climat appelée COP 21. L'objectif de cette COP est d'obtenir un accord sur la limitation du réchauffement climatique à 2°C et si possible à 1,5°C à la fin du XXI^e siècle.

Pour y parvenir les mécanismes suivants ont été adoptés :

- **Atténuation** : *réduire les émissions suffisamment rapidement pour respecter l'objectif en termes de température ;*
- **Un système de transparence et de responsabilité mondiale en matière d'action pour le climat ;**
- **Adaptation** : *renforcer la capacité des pays à gérer les effets du changement climatique ;*
- **Pertes et préjudices** : *renforcer la capacité à se remettre des effets du changement climatique ;*
- **Appui** : *notamment financier, afin que les nations bâtissent un futur propre et résilient.*

En outre la mise en œuvre des **Contributions Déterminées au niveau National (CDN)** qui sont des mesures annoncées, permettra d'attendre l'objectif sur la limitation du réchauffement climatique. Le GIEC est chargé de l'évaluation sur la base des informations par les différentes parties sur leurs émissions de gaz à effet de serre et les mesures d'atténuation ou d'adaptation.

Ce sommet, marquera l'histoire des négociations sur les changements climatiques à plusieurs niveaux. Il a permis d'obtenir un accord accepté par tous les pays y compris les États-Unis (Accord de Paris) et surtout d'avoir un cadre juridique pour les engagements pris par les parties.

Le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-Moon dira « *Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de coopération mondiale au sujet d'une des questions les plus complexes auxquelles l'humanité s'est confrontée. Pour la première fois, tous les pays du monde se sont engagés à infléchir la courbe des émissions, à renforcer la résilience et à faire cause commune pour prendre des mesures climatiques communes.* ».

De 2015 à aujourd'hui la situation climatique a fortement **évalué** et les recherches du GIEC nous donne les résultats et les prévisions. Ces éléments serviront de base de travail à la COP26 prévue à Glasgow (Royaume-Uni), en novembre 2021.

2.5. Situation actuelle sur les changements climatiques

Dans le dernier rapport du GIEC Valérie Masson-Delmotte alerte « *C'est irréversible, les glaciers des montagnes et des pôles sont condamnés à fondre pour encore des décennies voire des siècles, mais il est possible d'atténuer la montée du niveau des mers ou l'intensification des vagues de chaleur en limitant le réchauffement. Mais à moins d'une réduction immédiate, rapide et à grande échelle des émissions de gaz à effet de serre, la limitation à +1,5°C d'ici à 2100 serait hors de portée* ».

Le réchauffement climatique aura des conséquences dramatiques sur les générations présentes et futures et les impacts seront plus ressentis par ces dernières. Comme conséquences nous pouvons citer selon le GIEC :

- Le changement climatique intensifie le cycle de l'eau. Cela apporte des pluies plus intenses, avec les inondations qui les accompagnent, et des sécheresses plus intenses dans de nombreuses régions.
- Le changement climatique modifie la répartition des pluies. Il est probable que les précipitations augmenteront aux hautes latitudes, alors qu'une baisse est projetée dans une grande partie des régions subtropicales. Des changements sont attendus dans les pluies de mousson, qui varieront d'une région à l'autre.
- Les zones côtières seront confrontées à l'élévation du niveau de la mer tout au long du XXI^e siècle, qui contribuera à accroître la fréquence et la gravité des inondations dans les zones de faible altitude et à accentuer l'érosion du littoral. Les épisodes de niveaux marins extrêmes qui survenaient une fois tous les 100 ans dans le passé pourraient se produire tous les ans d'ici à la fin du siècle.
- La poursuite du réchauffement amplifiera le dégel du pergélisol et la perte de manteau neigeux saisonnier, la fonte des glaciers et des calottes glaciaires et la diminution des glaces de mer arctiques en été.
- Les changements dans l'océan, dont le réchauffement, la fréquence accrue des vagues de chaleur marines, l'acidification et la baisse de la teneur en oxygène, ont été clairement reliés aux activités humaines. Ils affectent les écosystèmes marins, aussi bien que les populations qui dépendent de ceux-ci, et ils se poursuivront au moins jusqu'à la fin de ce siècle.
- Il est possible que certains aspects du changement climatique soient accentués dans les villes, notamment la chaleur (les milieux urbains étant souvent plus chauds que

les zones environnantes) et, dans les villes côtières, les inondations dues à de fortes précipitations et à l'élévation du niveau de la mer.

Et la principale alternative à ce réchauffement climatique est une forte réduction des émissions de GES. **La Co-présidente du Groupe 1 du GIEC** affirme que « *si l'on réduisait fortement, rapidement et durablement les émissions de gaz à effet de serre, on en verrait les bénéfices dans 10 ou 20 ans, En tête des préoccupations : le bien connu CO₂, mais également les émissions de méthane dont les réductions substantielles, immédiates et soutenues limiteraient l'emballement des températures (grâce à la baisse de la pollution par les aérosols) et amélioreraient la qualité de l'air* ».

III. Solutions pour obtenir de meilleurs résultats.

Les solutions proposées sont à plusieurs niveaux

3.1 Les instruments internationaux

- Le rapport du GIEC (1990)
- La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (Rio 1992)
- L'agenda 21
- La Déclaration de Rio de 1992 avec les 27 principes
- Le Protocole de Kyoto (1997)
- La création du marché du carbone en 2001 au Marrakech
- La création du fonds sur le climat (2010)
- L'accord de Paris avec les CDN

3.2 Les instruments nationaux :

- **Les CDN** (Contributions déterminées Nationales)
- Les stratégies nationales de développement durable mises en œuvre par les Etats, coordonnées par les ministères de l'environnement et du développement durable
- Les Agendas 21 locaux des collectivités locales.

3.3 Les mécanismes de lutte contre les changements climatiques.

Il s'agit de :

- **L'atténuation** qui agit sur les causes du changement climatique avec la mise en œuvre **de** stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre par :

- L'utilisation des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, l'énergie géothermique en remplacement des énergies fossiles (le charbon, le pétrole)
- La méthode de l'efficacité énergétique qui consiste à réduire les consommations d'énergie quelle que soit la source, pour les mêmes services rendus ; par exemple l'utilisations d'ampoules à basse consommation
- **L'adaptation au changement climatique** qui est complémentaire à l'atténuation.
Il s'agit pour les sociétés d'opérer des changements dans leur mode de vie, d'occupation des terroirs, d'adoption de nouveaux comportements pour faire face aux effets du changement climatique et d'atténuer leurs impacts environnementaux et socioéconomiques. Les stratégies sont :
 - La résilience aux événements extrêmes (*sécheresses, crues, orages, etc.*) par exemple en évitant l'urbanisation des zones à risque d'inondation
 - L'anticipation des changements dits progressifs (diminution des recharges de nappes par exemple la désalinisation de l'eau de mer, le recyclage des eaux de pluie), utilisation de matériaux comme le géo béton pour la construction de maison, le reboisement etc. au niveau de l'agriculture par l'utilisation de semences à cycle court dans des zones à faibles pluviométries etc.

Conclusion

L'action irréfléchie et non contrôlée de l'homme sur son environnement a abouti aujourd'hui à un déséquilibre sans précédent de l'écosystème jusqu'à menacer sa survie. Ainsi, il urge pour toutes les Nations de s'engager dans la lutte contre le changement climatique qui est un phénomène global dont les conséquences seront ressenties à l'échelle mondiale. Comme le stipule le Rapport du GIEC de 2021 « *L'espoir est maigre tant les États ne parviennent pas à prendre des décisions politiques ambitieuses et contraignantes* ».

La situation actuelle est alarmante, l'espoir est maigre mais il est permis. Pour cela « nous avons besoin d'une transformation radicale des processus et des comportements à tous les niveaux : individus, communautés, entreprises, institutions et gouvernement. Nous devons redéfinir notre mode de vie et de consommation ». (Rapport du GIEC 2021).

Amarsi Sen a théorisé le développement humain avec de nouveaux indicateurs : indice de développement humain : éducation santé économique

Annexe : liste des abréviations

C : le méthane

CCNUCC : *La convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*

CDN : Contributions déterminées Nationales

Club de Rome (groupe de réflexion)

CO₂ : dioxyde de carbone

COP : *Conférence des Parties*

GES : Les gaz à effets de serre

GIEC : Groupe Intergouvernemental des experts en changement climatique

HFC, PFC, SF₆ : les gaz fluorés

MDP : Mécanisme de Développement Propre

MOC : mécanisme de Mise en Œuvre Conjointe

NF₃: trifluorure d'azote

NO₂: protoxyde d'azote

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Sommet de la terre : *Conférence de Stockholm*

UQA : Unités de quantités attribuées